

## **DELIBERATION DD2023\_132**

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 24 novembre 2023

**LE 30 novembre 2023**, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
**M. Jacques AUZOU**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	62
Votants	74
Pouvoirs	12

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### **TRAVAUX ASSAINISSEMENT COULOUNIEIX-CHAMIERIS - PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN TRANCHE 2**

#### **PRESENTS :**

M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. CURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADDES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, Mme SARLANDE, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. BARROUX, M. CADET, M. DELCROS, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, M. PERIER, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

M. LARENAUDIE, M. REYNET, M. SERRE, M. PIERRE NADAL, Mme DOAT, Mme LANDON, M. CHAPOUL, Mme REYS, Mme MOULHARAT

#### **POUVOIR(S) :**

M. AUDI donne pouvoir à Mme MONTEIL-MAYAUD  
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADDES  
M. TALLET donne pouvoir à M. MARTY  
M DENIS donne pouvoir à M. SUDREAU  
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER  
Mme LUMELLO donne pouvoir à M. DUCENE  
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE  
M. MARC donne pouvoir à M. JAUBERTIE  
M. BOURGEOIS donne pouvoir à Mme LABAILS  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. LAVITOLA  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à Mme FAVARD

## TRAVAUX ASSAINISSEMENT COULOUNIEIX-CHAMIERIS - PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN TRANCHE 2

Vu le code général des collectivités territoriales.

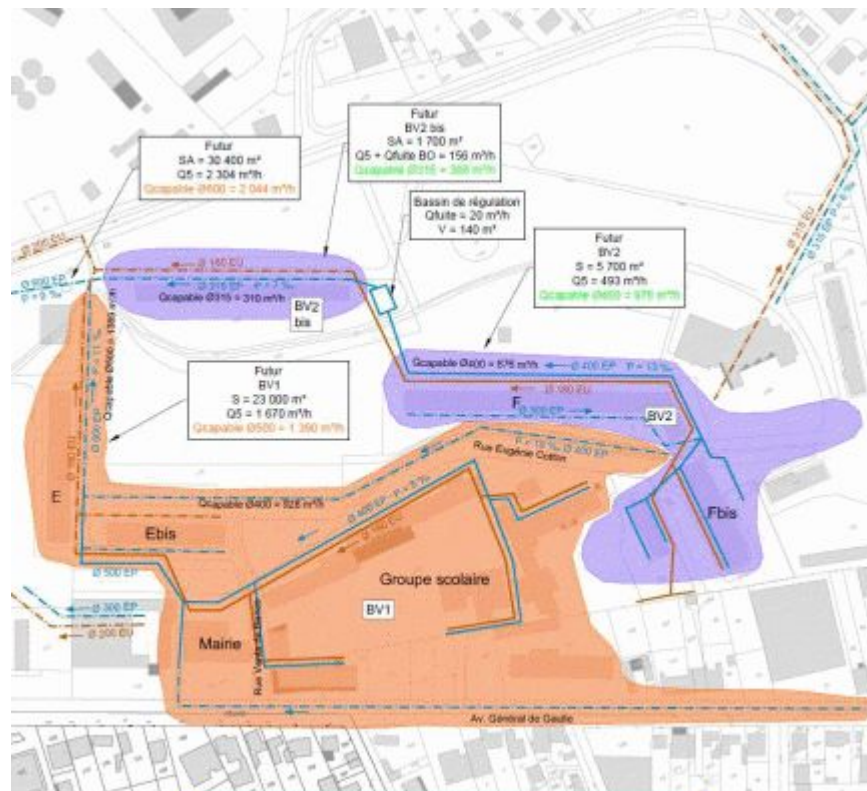
**Considérant que** le Programme de renouvellement Urbain (PNRU) du quartier de Chamiers comporte un ensemble d'actions visant à réhabiliter, développer et diversifier le parc immobilier ainsi qu'à augmenter l'attractivité de l'espace public.

**Que** dans ce cadre, le Grand Périgueux intervient sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales afin de remettre les équipements en conformité, et adapter les réseaux aux nouvelles dispositions urbaines.

**Qu'**à ce titre, depuis 2021 et dans le cadre de la tranche 01 du PNRU, le Grand Périgueux a investi 2,25 M€ au titre de l'assainissement et des eaux pluviales. Dans le même temps le syndicat Eau Cœur du Périgord a de son côté procédé au renouvellement et à l'extension des réseaux d'eau potable pour un montant de 0,25 M€.

**Que** la nouvelle phase de travaux d'aménagement concerne les rues suivantes : rue Eugénie Cotton, rue Venta de Banos et rue Pierre Brosselette.

**Que** préalablement à ces travaux d'aménagement, la Communauté d'Agglomération projette la réalisation de travaux de réhabilitation et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement.



**Considérant que** cette opération consiste en :

- ❑ la fourniture et pose de 1070 ml de canalisations Eaux pluviales en PVC 200 à 500 mm.
- ❑ la fourniture et pose de 1115 ml de canalisations Eaux usées en PP 160 à 200 mm.
- ❑ La réalisation d'un bassin de stockage et régulation des eaux pluviales de 140 m<sup>3</sup>
- ❑ la mise en conformité de l'assainissement de 13 habitations / immeubles privés.

**Que** dans ce cadre d'intervention, l'Agence de l'Eau Adour Garonne est susceptible d'apporter une aide financière.

**Qu'il** est donc proposé de solliciter l'Agence de l'Eau Adour Garonne, au titre du 11ème programme, sur la thématique « Réduction des pollutions domestiques et pluviales » basée sur le montant global de l'opération et selon le financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant	Financier	Taux	Montant
Etudes	82 000 €	Agence de l'Eau	30%	24 600 €
<b>Travaux</b>				
Eaux usées	520 000 €	Agence de l'Eau	30%	156 000 €
Partie privative	170 000 €	Agence de l'Eau	50%	85 000 €
Eaux pluviales (réseau et bassin)	540 000 €	Agence de l'Eau	0%	- €
		Total financeur	20%	265 600 €
		Autofinancement - Grand Périgueux	80%	1 046 400 €
<b>Total</b>	<b>1 312 000 €</b>	<b>Total</b>		<b>1 312 000 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- Valide l'opération de renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau pluviales tels que décrits ;
- Autorise le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre du 11ème programme ;
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 14/12/2023	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 14/12/2023	Périgueux, le 14/12/2023
	Le Président, Jacques AUZOU

Le Président,  
Jacques AUZOU